

À  
AFFRANCHIR  
SVP

Mme Carine PAHAUT  
Ordre des avocats du barreau de Liège  
Place Saint-Lambert 16  
4000 LIEGE

BARREAU  
DE LIEGE



## INFORMATIONS PRATIQUES

### DATE

29 septembre 2015 - 16h00

### LIEU

La Cité Miroir - Espace Francisco Ferrer  
Place Xavier Neujean 22 à 4000 Liège

### PRIX

**Colloque** : Etudiants / avocats stagiaires : 5 €  
Avocats et autres : 10 €

**Walking dinner** : 20 €

**Film et exposition photos** : gratuit

### FORMATION PERMANENTE

3 points - une attestation vous sera remise

### RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Madame Carine Pahaut  
Ordre des avocats du barreau de Liège  
Place Saint-Lambert 16 à 4000 LIEGE  
Tél. : 04.232.56.68 - Fax : 04.223.19.99  
cpahaut.ordre@barreaudeliege.be  
<http://colloque.barreaudeliege.be> - #EauLg

**Date limite des inscriptions : 20 septembre**



BARREAU  
DE LIEGE



WWW.KNOK.BE

LA COMMISSION  
INTERNATIONALE  
DU BARREAU  
DE LIÈGE VOUS  
INVITE À SON  
COLLOQUE,  
SA PROJECTION  
DE FILM ET  
SON EXPO  
PHOTOS :

# L'EAU

## UN DROIT FONDAMENTAL ET ENVIRONNEMENTAL

LA CITÉ MIROIR À LIÈGE  
MARDI 29 SEPTEMBRE 2015

BARREAU  
DE LIEGE



# INTRODUCTION

“ Malgré des progrès récents, en 2015, 748 millions de personnes n'ont toujours pas accès à une eau salubre selon les Nations Unies. Bien que l'eau soit omniprésente sur notre planète, seuls 3 % en constitue de l'eau douce dont une grande partie est inaccessible à la consommation humaine. Cela explique en partie les interrogations actuelles liées à la diminution de sa disponibilité dans le monde.

En droit international, l'accès à l'eau douce est reconnu comme un droit de l'homme dont le respect doit être universel. Pourtant, la question de l'effectivité de ce droit se pose encore avec beaucoup d'acuité, notamment compte tenu de l'application du droit économique. En effet, l'eau douce peut également être considérée comme une marchandise ou un service et être soumise aux règles établies par l'Organisation mondiale du Commerce (OMC).

Qu'en est-il alors de l'impact juridique de la mise en œuvre de ce droit sur l'effectivité universelle d'un droit à l'eau ? Peut-on considérer qu'il constitue un frein au respect de ce droit ? Ne pourrait-il pas également en constituer un moyen de mise en œuvre ? ”

## Marie Cuq

Doctorante : *l'alimentation en droit international - Université Paris Ouest, Consultante : Droit à l'alimentation, réformes agraires et foncières*

# PROGRAMME

Une exposition de photos, en collaboration avec Unicef Belgique, sera visible sur le site et durant la durée de l'événement

- 16.00 Accueil des participants**
- 16.15 Mot de bienvenue**  
Maitre François DEMBOUR, *bâtonnier de l'Ordre des avocats du barreau de Liège*
- 16.20 Introduction**  
Maitre Amélie ADAM, *avocat au barreau de Liège, membre de la commission internationale du barreau de Liège*
- 16.30 Principes de l'OCDE sur la gouvernance de l'eau**  
Madame Aziza AKHMOUCH, *chef du programme de l'OCDE sur la gouvernance de l'eau*
- 16.55 L'effectivité du droit à l'eau face au droit de l'OMC**  
Madame Marie CUQ, *doctorante (Université Paris Ouest), Consultante*
- 17.20 Questions-réponses**
- 17.35 Pause-café**
- 18.00 Coupures d'eau : état du droit et point sur la jurisprudence**  
Madame Françoise VERHEGGEN, *juge de paix de Visé*
- 18.15 L'accès à l'eau : enjeux et questions techniques**  
Madame Sandra SOARES-FRAZAO, *Professeur, Génie Civil et Environnemental (Ecole Polytechnique de Louvain), membre du collège scientifique Louvain4water*
- 18.40 Questions-réponses**
- 19.00 Conclusions**  
Monsieur Frédéric BOUHON, *chargé de cours (Faculté de Droit, de Science politique et de Criminologie - U.Lg.)*
- 19.15 Walking dinner**
- 20.00 Projection du film « También la Iluvia » d'Iciar Bollaín (VO en espagnol, sous-titrée en français)**
- 21.45 Discussion**

# INSCRIPTIONS

## INSCRIPTIONS au plus tard pour le 20 septembre 2015

ORDRE DES AVOCATS DU BARREAU DE LIEGE  
L'eau : un droit fondamental et environnemental  
Mardi 29 SEPTEMBRE 2015

Nom .....

Prénom .....

Qualité/Fonction

Avocat -  Avocat stagiaire -  Magistrat -  Etudiant

Autre. ....

Adresse .....

Société ou organisation .....

E-mail .....

Participera au colloque du mardi 29 septembre 2015 à 16h00 et verse la somme de 10,00 € sur le compte de l'Ordre des avocats du barreau de Liège BE02 6300 7897 5540 – BIC BBRU BE BB avec en communication le nom de la personne à inscrire (avocat/magistrat/autre)

Participera au colloque du mardi 29 septembre 2015 à 16h00 et verse la somme de 5,00 € sur le compte de l'Ordre des avocats du barreau de Liège BE02 6300 7897 5540 – BIC BBRU BE BB avec en communication le nom de la personne à inscrire (étudiant/avocat stagiaire)

Participera au walking dinner de 19H00 à la Cité Miroir et verse la somme de 20,00 € sur le compte de l'Ordre des avocats du barreau de Liège BE02 6300 7897 5540 – BIC BBRU BE BB avec en communication le nom de la personne à inscrire

Participera gratuitement à la projection du film de 20h00 « También la Iluvia » d'Iciar Bollaín et à la discussion

Date :

Signature :

Le traitement de ces données par l'Ordre des avocats du Barreau de Liège (Place Saint-Lambert, 16 à 4000 Liège), responsable de leur traitement (n° HM 2002195), est effectué par son personnel administratif et son Bâtonnier en vue de la gestion de l'évènement. Conformément à la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée, vous disposez à tout moment du droit d'accès et de rectification des données qui seraient inexacts, incomplètes ou non pertinentes. La politique de l'Ordre en matière de protection de la vie privée est disponible à l'URL <http://barreaudeliège.be/privacy/>. Tout renseignement concernant le traitement peut être obtenu à la Commission de la protection de la vie privée, rue de la Presse, 35 à B-1000 Bruxelles.